



DÉLIBÉRATION N°2016-11-18-16-2
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 18 novembre 2016

**POINT 16-2 : APPROBATION D'ATTRIBUTION DE PRIX DU CONCOURS DES
MEILLEURS EXPOSES ORAUX DES DOCTORANTS DE L'ECOLE DOCTORALE 3MPL**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;

VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et
modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 29 voix pour le règlement d'attribution de prix du concours
des meilleurs exposés oraux des doctorants de l'École doctorale 3MPL, tel que présenté en
annexe.

À Nantes, le 18 novembre 2016
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



Règlement du concours des meilleurs exposés oraux des doctorants de l'Ecole Doctorale 500 « Matière, Matériaux, Molécules en Pays de la Loire » - Année 2016, soumis à l'adoption par le CA de l'Université de Nantes.

Article 1. Objet du concours - A l'occasion de ses journées scientifiques, qui auront lieu à Nantes les 23 et 24 juin 2016, l'Ecole Doctorale 500 « Matière, Matériaux, Molécules en Pays de la Loire » organise un concours récompensant trois doctorants pour la qualité pédagogique de l'exposé oral des travaux de doctorat.

Article 2. Modalités de participation - Tous les doctorants inscrits aux journées scientifiques et présentant un exposé oral participent au concours.

Article 3. Attribution des prix - Tous les exposés sont auditionnés par un jury constitué de chercheurs et d'enseignants chercheurs statutaires membres des laboratoires de recherche rattachés à l'ED3MPL, nommés par le comité d'organisation des journées scientifiques. A l'issue des sessions d'exposés, le jury se réunit et désigne trois doctorants récipiendaires des prix.

Article 4. Nature des prix – Chaque prix correspond à un chèque cadeau d'une valeur de 100 Euros.

Règlement proposé par le directeur-adjoint de l'ED3MPL

Christophe Payen, Professeur à l'université de Nantes



ED 500 3MPL - Pole Doctoral – Université de Nantes

Faculté de Médecine

1 Rue Gaston Veil - BP 53508

44035 Nantes CEDEX 1

Bureau : 203 - Tél. : 02-72-64-11-75 (N°interne : 211175)

Email : ed3mpl@univ-nantes.fr